

**3^e
édition**

Vendredi 17 septembre 2021, 9h-17h

Hôtel Inn Gare de Lyon Bastille • 11 rue de Lyon - 75012 Paris • EN PRÉSENTIEL

Journée d'actualité jurisprudentielle

Les Grands Arrêts de la copropriété

COUR DE CASSATION ET COURS D'APPEL 2020/2021

Sous la présidence de **Patrice LEBATTEUX**, Président d'honneur de la Chambre Nationale des Experts en Copropriété, Avocat honoraire au Barreau de Paris

Outre l'évolution des textes du statut de la copropriété, une parfaite connaissance de la jurisprudence est indispensable à l'assimilation des règles qui gouvernent les immeubles soumis à la loi du 10 juillet 1965. Les intervenants, tous éminents avocats spécialistes du droit de la copropriété, abordent les décisions les plus importantes de l'année 2020/2021.

Objectif pédagogique : Être dans la capacité d'appréhender les décisions récentes, remarquables, des cours d'appel et de la Cour de cassation en droit de la copropriété.

9h00 **PROPOS INTRODUCTIFS**

Jean-Marc ROUX, responsable pédagogique de la journée des Grands arrêts, maître de conférences d'Aix-Marseille Université, directeur scientifique des éditions EDILAIX.

9h15 **RÈGLEMENT DE COPROPRÉTIÉ ET ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION**

Colette CHAZELLE
Avocat au barreau de Lyon

10h15 **PROCÉDURES ET CONTENTIEUX**

Philippe MARIN
Avocat aux barreaux de Paris et de Toulon

11h30 **LE SYNDIC**

Agnès LEBATTEUX
Avocat au barreau de Paris

14h00 **LES TRAVAUX**

Pierre-Édouard LAGRAULET
Avocat au barreau de Paris

15h00 **LES CHARGES**

Laurence GUÉGAN-GÉLINET
Avocat au barreau de Paris

16h15 **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Jean-Marc LEMASSON
Avocat au barreau de Nantes,
Ancien président de la CNEC

Attention ! Nombre de places limité

Un événement **edilaix**

**7 HEURES
DE FORMATION
À VALIDER**

Ce programme est susceptible de modifications de dernière heure, indépendamment de notre volonté. Edilaix, Mai 2021.

* Le tarif «abonné» est réservé aux abonnés aux «Informations Rapides de la copropriété» et/ou aux «Annales des Loyers».

Renseignements et inscriptions

formation@groupe-edilaix.com • 04 72 49 79 11 • www.edilaix.com

Publics

Avocats, administrateurs de biens, syndics, gestionnaires de copropriété, géomètres-experts, notaires, administrateurs judiciaires, experts immobiliers.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette formation.

Moyens et suivi pédagogiques

Les intervenants privilégient la présentation de cas pratiques et les solutions apportées. Un dossier de travail est envoyé à chaque participant. Sessions de formation de 80 personnes maximum permettant les échanges entre l'intervenant et les participants en visio. Formation soumise à des questionnaires d'attente puis de satisfaction et enfin en post-formation.

Modalités

Les intervenants privilégient la présentation de cas pratiques. Un dossier de travail est préparé pour chaque participant. Sessions de formation de 80 personnes maximum. Journée de formation également disponible en visio. Formation soumise à des questionnaires d'attente puis de satisfaction et enfin en post-formation.

Conditions générales d'inscription

Inscription.- La convention de formation est envoyée à réception de votre inscription. Celle-ci ne sera effective qu'à réception du règlement. La facture acquittée et l'attestation de présence vous seront adressées après la formation.

Annulation.- L'annulation est prise en compte sans frais et par courriel jusqu'à 15 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements de participants sont autorisés sous réserve que la personne ait le niveau requis et sous réserve de communiquer avant la formation, le nom de la personne. En cas d'annulation reçue moins de 15 jours, la société EDILAIX facture 50 % du montant HT. Edilaix se réserve le droit, si le nombre de participants s'avérait insuffisant, d'annuler la formation et de rembourser les sommes perçues sans autre indemnité, des droits d'inscription. Conditions générales de vente sur le site edilaix.com.

Bulletin d'inscription

À retourner par email : formation@groupe-edilaix.com

Ou par courrier à EDILAIX, 33 cours Verdun-Récamière - CS 30241 - 69287 LYON CEDEX 02

1 Inscription à la journée de formation "Les Grands Arrêts de la copropriété"

Madame Monsieur Maître

Nom : Prénom : Fonction :

Email (nécessaire pour l'envoi de la convocation) : Organisme /société : Tél :

Adresse : Code postal : Ville :

2 Règlement : 716,40 € TTC, soit 597 € HT* (tarif abonné**, n° client :)

792 € TTC*, soit 660 € HT

par chèque à l'ordre de EDILAIX et je l'envoie à l'adresse
33 cours de Verdun-Récamière
CS 30241 - 69287 LYON CEDEX 02

par virement au Crédit Mutuel :
Iban FR76 1027 8073 0600 0203 2390 160
Bic CMCIFR2A

par carte bancaire sur le site www.edilaix.com
rubrique "FORMATIONS" ou
par téléphone au 04 72 49 79 11

Je recevrai la facture acquittée. Je prends connaissance des conditions d'inscription, des prérequis exigés et des conditions générales sur Internet, voir QR code ci-dessous (https://www.edilaix.com/l'actualite-legislative-et-jurisprudentielle-en-copropriete/7719-les-grands-arrets-de-la-copropriete-17-septembre-2021.html)

Je signe mon bulletin d'inscription après avoir pris connaissance des prérequis exigés et des conditions générales.

Date et signature

Cachet

